



Association des Professeurs  
des classes préparatoires  
économiques et commerciales

## **Contribution de l'APHEC (Association des Professeurs de Classes Préparatoires au Haut Enseignement Commercial) à la réflexion de la Commission MATHIOT sur la réforme du Baccalauréat**

*Les 1 500 professeurs de notre association se sentent directement concernés par ce projet de réforme, dans la mesure où il conduit inévitablement à une réflexion sur l'articulation entre l'enseignement secondaire et les différentes filières de l'enseignement supérieur, dont font partie les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles Économiques et Commerciales (CPGE EC).*

*Nous approuvons les objectifs affichés d'aller vers un baccalauréat simplifié qui valide un niveau de compétences renforcées pour redonner aux bacheliers de réelles chances de réussite dans l'enseignement supérieur. Nous rappelons que depuis la réforme des programmes des CPGE EC en 2013, le premier semestre de première année est officiellement considéré comme une période de transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Nous espérons donc que la réforme du baccalauréat sera une opportunité d'amélioration de cette transition.*

### **1. La nécessaire égalité entre tous les candidats au baccalauréat du point de vue des épreuves et de leur évaluation : l'impératif du caractère national de cet examen**

Les sujets doivent être nationaux ; l'égalité entre les candidats suppose que les jurys appliquent les mêmes critères d'évaluation, quels que soient l'établissement et le territoire dans lequel chacun passera son examen. Sur ce point, les projets qui circulent suscitent notre inquiétude à plusieurs niveaux.

– **Le contrôle continu en cours de formation** : il nous paraît source de dérives et d'inégalités entre les Académies et même entre les lycées. À l'heure où ceux-ci sont en permanence classés, comment garantir que les équipes pédagogiques ne seront pas incitées à attribuer des notes promouvant artificiellement la réputation de leur lycée vis-à-vis des autres ? Comment garantir que les consignes données par les Recteurs dans chaque Académie seront effectivement harmonisées au niveau national ? Pour autant, nous ne nions pas la nécessité d'alléger les épreuves terminales du baccalauréat. C'est pourquoi nous suggérons plutôt des évaluations en cours d'année qui soient coordonnées et harmonisées à l'échelle nationale, plutôt que la mise en œuvre d'un contrôle continu à l'échelle de chaque établissement.

APHEC <http://aphec.fr/>  
[aphec-bureau@int-evry.fr](mailto:aphec-bureau@int-evry.fr)

Association des Professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales  
Lycée Louis-le-Grand - 123 rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

– **Le grand oral prévu en fin de terminale** : si l'idée est séduisante, la mise en œuvre nous semble risquée pour les raisons citées plus haut. Ayant l'habitude des entretiens de personnalité et de motivation lors des épreuves d'admission dans les grandes écoles de commerce, nous savons combien celles-ci éprouvent des difficultés à garantir les mêmes critères d'évaluation des candidats selon les jurys. Comment s'assurer que ces critères seront identiques au baccalauréat sur tout le territoire national alors même que les jurys comprendront des professeurs de l'établissement et une personnalité extérieure ? Certes, il serait aisé de proposer un catalogue national de compétences, mais cela ne résoudrait en rien les différences possibles d'interprétation d'un jury à l'autre.

– **Le lycée modulaire ou « à la carte »** : l'idée que les élèves puissent participer à la construction de leur parcours au fil des trois années de lycée est intéressante ; mais elle suppose que tous les lycées puissent offrir à leurs élèves les mêmes disciplines. Sinon, le risque existe qu'en fonction du territoire sociologique où est implanté l'établissement, l'offre de disciplines ne soit pas complète. Il ne faudrait pas que certaines d'entre elles soient réservées à quelques prestigieux lycées de centre-ville ou, inversement, que d'autres disciplines soient cantonnées essentiellement dans une France « périphérique ». L'égal accès de tous les lycéens à une même offre de formation doit rester un impératif républicain.

## **2. La nécessité d'un baccalauréat ambitieux qui soit un tremplin efficace vers l'enseignement supérieur et le monde professionnel**

La plus grande liberté donnée aux lycéens de construire leur parcours ne doit pas se traduire par un appauvrissement de la formation, de sa diversité et de son niveau.

**Dans un monde globalisé, les bacheliers ont absolument besoin d'un solide niveau dans deux langues vivantes étrangères.** Si le lycée n'est pas capable de l'assurer, cela se traduit par une inégalité forte entre les jeunes dont les familles peuvent compenser certaines lacunes par de coûteux stages d'immersion linguistique à l'étranger et les autres qui ne peuvent y avoir accès.

**Dans un monde complexe et où les valeurs humanistes sont attaquées, les jeunes citoyens ont besoin de clés de compréhension et de repères solides, qu'ils soient économiques, géographiques, géopolitiques, historiques, juridiques, littéraires, philosophiques ou sociologiques.** C'est la complémentarité et le questionnement des approches qui permettent d'aborder la complexité. Les bacheliers pourront être ainsi des acteurs critiques du monde dans lequel ils évolueront. L'un des objectifs annoncés par la réforme est de lutter contre le bachotage, ce que nous approuvons. Pour cela, il faut que le baccalauréat valide des compétences et savoir-faire ambitieux. Ne jetons pas par-dessus bord cette pépite française qu'est la dissertation : elle pousse les jeunes à la réflexion et les dissuade de se limiter au confort de la récitation.

**Dans un monde non seulement complexe, mais où les progrès technologiques sont rapides et permanents, il est indispensable de garantir un bagage mathématique et informatique performant pour les futurs étudiants de notre filière.** L'écart croissant entre le niveau de mathématiques en fin de terminale et les exigences de nombreuses filières d'enseignement supérieur est une source notable d'échec, notamment en classe préparatoire économique et commerciale.

**Au total, nous recommandons de doser avec prudence les disciplines dans les choix de parcours offerts aux élèves.** Que certaines matières puissent être dominantes est envisageable, mais pas au prix du sacrifice des fondamentaux dans les autres disciplines, y compris dans le cadre de la nécessaire réduction du nombre des épreuves terminales du baccalauréat. Notons également que le paysage de l'enseignement supérieur est

APHEC <http://aphec.fr/>  
[aphec-bureau@int-evry.fr](mailto:aphec-bureau@int-evry.fr)

Association des Professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales  
Lycée Louis-le-Grand - 123 rue Saint-Jacques - 75005 PARIS

structuré par de nombreuses passerelles et plusieurs changements possibles de voies. De nombreux métiers que les jeunes exerceront plus tard n'existent pas encore. D'où la nécessaire polyvalence du bagage que le baccalauréat doit assurer pour permettre aux bacheliers d'exercer plus tard leur droit à la mobilité professionnelle, en France et à l'étranger. Tout rétrécissement disciplinaire dans l'enseignement secondaire serait un handicap futur pour les jeunes.

### **3. La réforme du baccalauréat et son articulation avec les CPGE EC**

Les Classes Préparatoires Économiques et Commerciales sont organisées en trois voies : ECE (pour les bacheliers ES), ECS (pour les bacheliers S) et ECT (pour les bacheliers technologiques).

Des enseignements importants sont communs à ces trois voies : les deux langues vivantes étrangères, la culture générale (Lettres et philosophie). C'est le cas aussi en mathématiques et en informatique, mais avec un volume horaire et des programmes différenciés selon les voies.

Chaque voie est typée par des disciplines et des volumes horaires qui permettent le recrutement d'élèves aux profils différents.

- La voie ECS associe un important enseignement de mathématiques et d'informatique à un fort enseignement d'histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain.
- La voie ECE associe un enseignement de mathématiques et d'informatique un peu moins important qu'en ECS à un important enseignement d'économie, sociologie et histoire.
- La voie ECT se singularise par un enseignement important de management, gestion, économie et droit.

**Ces voies — qu'il est certes toujours possible de rebaptiser — fonctionnent actuellement très bien :**

- Elles permettent de recruter des profils d'élèves nettement différenciés, avec un équilibre des disciplines particulièrement apprécié sur le marché du travail.
- Elles satisfont pleinement les grandes écoles qui organisent leur concours en proposant des épreuves adaptées à l'existence de ces trois voies et qui veulent recruter les meilleurs élèves tout en respectant la diversité des parcours et des profils.
- Elles permettent aux élèves de toutes origines sociales et territoriales d'accéder au parcours d'excellence « classe préparatoire — grande école ».

C'est pourquoi nous défendons le maintien de ces trois voies qui ont fait la preuve de leur efficacité. Toute fusion de ces voies serait un appauvrissement du vivier de recrutement des grandes écoles et empêcherait l'accès de certains types d'élèves à cette filière de l'enseignement supérieur. Ce maintien de trois voies n'est en aucun cas contradictoire avec la réforme prévue, y compris dans l'hypothèse où les filières devraient être supprimées au lycée.

**Nous demandons donc que la réforme du lycée et du baccalauréat laisse la possibilité aux élèves de typer les dominantes de manière à pouvoir candidater dans l'une des trois voies de Classes Préparatoires économiques et commerciales, en fonction de leur choix.**

*L'APHEC souhaite continuer à être une actrice des réflexions et des projets qui sont actuellement menés. Nous restons donc disponibles pour toute consultation ou participation à des groupes de travail dans l'hypothèse où ceux-ci seraient mis en place.*

APHEC <http://aphec.fr/>  
[aphec-bureau@int-evry.fr](mailto:aphec-bureau@int-evry.fr)

Association des Professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales  
Lycée Louis-le-Grand - 123 rue Saint-Jacques - 75005 PARIS